

Aurélien MOLIERE (aurelien.molier@yahoofr)

Né le 2 mai 1985.

1. FORMATION.

2008-2011 : préparation d'un Doctorat (*Université Jean Moulin – Lyon III*).

Sujet de thèse : « *Rupture des couples et compensation patrimoniale* ».

Directeur : M. le professeur H. Fulchiron.

Équipe et centre de rattachement : équipe de droit privé - centre de droit de la famille.

2008 : Master 2 de droit de la famille (*Université Jean Moulin – Lyon III*), mention assez bien.

2007 : Master 1 de droit – Carrières judiciaires, mention droit privé et sciences criminelles (*Université Jean Moulin – Lyon III*).

2006 : Licence de droit (*Université Lumière – Lyon II*).

2003 : Baccalauréat général, série scientifique.

2. EXPÉRIENCE UNIVERSITAIRE.

2010-2011 : Chargé de cours magistral :

- Cours d'orientation étudiants Erasmus : « Droit français de la famille (*éléments d'acclimatation*) ».

Chargé de travaux dirigés :

- introduction générale au droit sous la direction de Mme. le professeur P. Deumier (Licence 1) ;
- droit des personnes sous la direction de Mme. A. Astegiano-La Rizza (Licence 1) ;
- droit des biens sous la direction de M. le professeur E. Treppoz (Licence 1) ;
- droit des obligations sous la direction de M. le professeur F. Zénati-Castaing (Licence 2).

2009-2010 : Chargé de travaux dirigés :

- droit de la famille et droit des contrats spéciaux sous la direction de M. le professeur J.-P. Chazal (Licence 3) ;
- droit des régimes matrimoniaux sous la direction de Mme. B. Kan-Balivet (Master 1 Carrières judiciaires).

2008-2009 : Chargé de travaux dirigés :

- droit des biens sous la direction de Mme. Astegiano-La Rizza (Licence 1).